

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance ordinaire  
22 octobre 2025, 16 h 45

Salle 3632  
Pavillon Louis-Jacques-Casault

**PROCÈS-VERBAL****Personnes présentes :**

Bergeron, Cathia	Hébert, Marie-Josée
Bergeron, Dean	Houde, Jean
Boctor, Favez Fouad	Labelle, Bernard
Bourque, Vickie	Lacroix, René
Brouillet, Eugénie	Laflamme, Anne-Marie
Carboneau, Carole	Lamontagne, Marie
Choquette, Claude	Lavallée, Diane
Dallaire, Michel	Martin, Sabrina
D'Amours, Sophie	Morency, Bernard
Darveau, André	Morin, Paule-Anne
Émond, Louis	Ouellet, Michel
Fournier, Anthony	Pérusse, Louis
Gélineau, François	Pons, Frank

(départ à 18 h 25)

**Personnes absentes :**

Garon, Caroline	Vaillancourt, Laurence
Ouellet, Richard	

## 1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, le président, Jean Houde, déclare la séance ordinaire du 22 octobre 2025 ouverte à 16 h 45.

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Le point 4 « Procès-verbal de la séance ordinaire du 24 septembre 2025 » est retiré de l'ordre du jour et reporté à la séance du Conseil d'administration du 26 novembre 2025.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-174**

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 22 octobre 2025, tel que modifié.

### **Déclaration des conflits d'intérêts des administratrices et administrateurs en lien avec les points à l'ordre du jour**

Le président mentionne les noms des personnes qui ont un intérêt ou présentent un intérêt à l'égard des sujets inscrits à l'ordre du jour. Il fait également un appel à la déclaration des conflits d'intérêts à l'égard des sujets qui n'auraient pas été déclarés précédemment à la séance. Ces personnes seront invitées à se retirer lors des délibérations, le cas échéant.

## 3. Communications du président et de la rectrice

Le président remercie Anthony Fournier pour sa contribution à titre de membre étudiant du Conseil en 2024-2025. Il cède la parole à la rectrice qui le remercie également pour sa contribution et souligne la grande valeur que représente la présence des étudiantes et étudiants au sein du Conseil. Anthony Fournier commente à son tour son expérience au sein du Conseil. Par la suite, le président souhaite la bienvenue à Étienne Roussin, membre étudiant du premier cycle, et fait part du renouvellement de mandat de Vickie Bourque, également membre étudiante du premier cycle.

Avant de céder de nouveau la parole à la rectrice, le président évoque la rencontre du mardi 21 octobre entre les membres de la direction et les nouveaux et nouvelles membres du Conseil d'administration et du Conseil universitaire. Ensuite, il fait part du dévoilement du Rapport à la communauté 2024-2025 qui a eu lieu ce même jour au pavillon Alphonse-Desjardins où 390 personnes étaient présentes. Ce fut l'occasion pour les vice-rectorats, la rectrice et la secrétaire générale d'exprimer leurs priorités et répondre par la suite aux questions. Il invite les membres du Conseil à consulter le [Rapport](#) sur le site Web de l'Université. Pour terminer, il rappelle aux membres du Conseil de remplir leurs déclaration annuelle et matrice de compétences.

La rectrice donne les informations suivantes :

**Consultations publiques sur la planification de l'immigration au Québec pour 2026-2029 :** Le mardi 21 octobre, l'Université Laval a présenté un résumé de son mémoire dans le cadre des consultations publiques sur la planification de l'immigration au Québec pour 2026-2029. La rectrice relate les éléments importants de ce mémoire.

**Semaine ULaval pour toujours :** Du 13 au 19 octobre s'est tenue la Semaine ULaval pour toujours. Le 19 octobre, la Direction de la philanthropie et des relations avec les diplômées et diplômés (DPRD) a organisé la première édition du Petit-déjeuner d'avant-match, marquant ainsi la clôture de la semaine ULaval pour toujours. Cet événement, qui a rencontré un franc succès, a réuni 600 personnes diplômées sur le campus, leur offrant l'occasion de célébrer leur appartenance à l'Université Laval avant d'assister au match de football du Rouge et Or.

La question d'une membre porte sur le fait que la résidence permanente n'est plus accordée aux personnes étudiantes de l'international qui obtiennent leur diplôme au Québec, contrairement à la pratique antérieure.

3.1 **Plan de travail des activités récurrentes du CA (DA-2025-470)**

Le plan de travail des activités récurrentes du CA est déposé à titre informatif.

3.2 **Rapport d'activités de la rectrice (DA-2025-471)**

Le rapport d'activités de la rectrice est déposé à titre informatif.

**ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT****4. Comité exécutif : rapport des activités au Conseil d'administration pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2025 (DA-2025-472)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-175**

De recevoir le rapport des activités du Comité exécutif au Conseil d'administration pour la période du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2025 inclusivement, tel qu'il figure au document DA-2025-472.

**5. Rapport du Système d'information financière des universités (SIFU) 2024-2025 selon les spécifications, les modalités et les échéances requises, conformément à l'article 4.2 des Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec (DA-2025-473)**

**- Adoption et autorisation de signature**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-176**

D'adopter le rapport du Système d'information financière des universités (SIFU) 2024-2025, tel qu'il figure au document DA-2025-473; et

D'autoriser la directrice du Service des finances à y apposer sa signature.

**6. Rapport au ministère responsable de l'Enseignement supérieur 2024-2025 en application du premier alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (DA-2025-474)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-177**

Considérant les recommandations du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'adopter le Rapport au ministère de l'Enseignement supérieur 2024-2025 en application du premier alinéa de l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire, tel qu'il figure au document DA-2025-474, sous réserve de l'intégration ultérieure des données les plus récentes sur les taux de réussite et la durée des études;

De mandater le vice-recteur exécutif à intégrer les données les plus récentes sur les taux de réussite et la durée des études dès leur disponibilité et à transmettre au ministère de l'Enseignement supérieur le rapport ainsi mis à jour; et

D'autoriser la signature et la transmission de tout document nécessaire à l'exécution de la présente.

**7. Station agronomique Saint-Augustin – Remplacement d'infrastructures (EQ-2025-475)**

- **Approbation du montage financier pour la démolition des bâtiments n° 8 et 9 et la construction d'un nouveau bâtiment**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-178**

Considérant la recommandation du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'appuyer le montage financier du projet de construction d'un nouveau bâtiment à la Station agronomique de Saint-Augustin-de-Desmaures en remplacement des bâtiments n° 8 et 9 pour un montant total de 1145 001 \$, réparti comme suit : 834 000 \$ provenant des fonds de l'Université Laval, notamment de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation, et 311 001 \$ des allocations normalisées pour le maintien d'actifs.

**8. Abrogation de la résolution CA-2025-163 (EQ-2025-476)**

- **Adoption de la résolution CA-2025-179 en remplacement**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-179**

D'abroger la résolution CA-2025-163; et

D'adopter la résolution CA-2025-179 afin d'assurer la concordance avec les termes de la résolution CA-2025-162. Ainsi, la nouvelle résolution se lirait comme suit :

Considérant les recommandations du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

D'adopter les ajustements découlant de l'obligation de préservation du capital affecté à titre de dotation déterminés selon la résolution CA-91-99, soit :

- Le redressement du virement des soldes de fonds entre le solde de fonds affectés à titre de dotation (diminution) et le solde de fonds affectés d'origine interne du fonds de dotation (augmentation) d'une somme de 66,9 M\$ au 30 avril 2024; et
- La compensation découlant de l'obligation de préservation du solde de fonds affectés à titre de dotation (inflation) d'une somme de 4,9 M\$ au 30 avril 2025.

---

**HUIS CLOS DE CONSENTEMENT**

---

Démission et nomination

**9. Faculté des lettres et des sciences humaines (DA-2025-477)**

**9.1 Département de littérature, théâtre et cinéma : directeur**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-180**

De recevoir la démission de Thierry Belleguic à titre de directeur du Département de littérature, théâtre et cinéma de la Faculté des lettres et des sciences humaines, démission ayant pris effet le 1<sup>er</sup> juin 2025.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-181**

De nommer Jonathan Livernois directeur du Département de littérature, théâtre et cinéma de la Faculté des lettres et des sciences humaines, pour la période du 23 octobre 2025 au 22 octobre 2029.

## **Nominations**

### **10. Faculté des sciences et de génie**

#### **10.1 Département de physique, de génie physique et d'optique : directeur (DA-2025-478)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-182**

De nommer de nouveau Simon Thibault directeur du Département de physique, de génie physique et d'optique de la Faculté des sciences et de génie, pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2025 au 31 octobre 2029.

### **11. Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique**

#### **11.1 Département des sciences du bois et de la forêt : directeur (DA-2025-479)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-183**

De nommer Daniel Beaudoin directeur du Département des sciences du bois et de la forêt de la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, pour la période du 23 octobre 2025 au 22 octobre 2029.

## **ORDRE DU JOUR COURANT**

### **12. Découvrir l'Université**

#### **- Les services autofinancés (DA-2025-480)**

La vice-rectrice adjointe aux infrastructures et à la transformation responsable de la transition présente le contenu du document « Présentation de trois services autofinancés – Services des activités sportives, Services Campus et Service des résidences » : 1) le rôle de chaque service; 2) les faits saillants pour l'année 2024-2025 du Service des activités sportives; 3) les principaux dossiers pour l'année 2025-2026 du Service des activités sportives et de Services Campus; 4) le budget 2024-2025 de Services Campus; 5) le budget 2025-2026 du Service des résidences; et 6) les défis des trois unités autofinancées.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) le remboursement de la dette au Service des immeubles; 2) les restrictions imposées par le gouvernement sur les sommes pour le déficit de maintien d'actif affectant ou non les services autofinancés; et 3) la portion du remboursement du capital de la dette du Service des immeubles qui est prise en compte comme une dépense ou non.

### **13. Rapport annuel d'activités du Bureau de l'ombudsman pour l'année 2024-2025 (DA-2025-481)**

Le vice-recteur exécutif indique que pour la période du 1<sup>er</sup> mai 2024 au 30 avril 2025, le Bureau de l'ombudsman a traité 260 dossiers dont 97 % étaient des consultations et 3 % des plaintes officielles. Parmi les plaintes officielles au nombre de huit : 1) deux ont été jugées non recevables; 2) quatre ont été jugées non fondées; 3) une jugée fondée et réglée; et 4) une réglée par l'unité avant la fin d'intervention de l'ombudsman. Les enjeux académiques demeurent la principale source de préoccupation et représentent 41 % des dossiers.

Il fait part par la suite des thèmes qui ressortent du traitement des demandes reçues et des recommandations émises par l'ombudsman.

La question d'un membre porte sur l'obligation d'indiquer la mention relative à l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans les plans de cours.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-184**

De recevoir le Rapport annuel d'activités du Bureau de l'ombudsman pour l'année 2024-2025, tel qu'il figure au document DA-2025-481.

#### **14. Rapport du Comité de gouvernance et d'éthique du Conseil d'administration**

La présidente du Comité de gouvernance et d'éthique mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 29 septembre.

Les sujets abordés lors de cette rencontre ont été les suivants :

##### **14.1 Reddition de compte - Responsabilité sociale et environnementale (RSE) 2024-2025 (DA-2025-482)**

La présidente indique que la reddition de compte pour l'année 2024-2025 est la deuxième édition et a été enrichie, notamment dans la section sur la gouvernance, où les différentes composantes sont détaillées. Les travaux en cours visent à renforcer l'arrimage des processus organisationnels, en particulier en enseignement et en recherche.

Elle cède la parole au vice-recteur aux affaires internationales et au développement durable qui complète en abordant les trois sections du rapport, soit : 1) la structure de la gouvernance RSE; 2) les engagements triennaux de la Stratégie DD Horizon 2030; et 3) le tableau de bord RSE présentant les indicateurs de progression relatifs à la Stratégie, ainsi que leur progression vers leur cible.

La question d'un membre porte sur l'impact du déclassement de l'Université Laval au Times Higher Education sur le déploiement du plan de communication de la Stratégie.

##### **14.2 Suivi des présences au Conseil d'administration pour l'année 2024-2025 (DA-2025-483)**

La présidente invite les membres du Conseil à se reporter au tableau et à constater l'excellente participation de tous et toutes à l'ensemble des rencontres. Elle profite de l'occasion pour les féliciter pour leur assiduité.

##### **14.3 Bilan sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels 2024-2025 (DA-2025-484)**

La présidente est accompagnée de Thomas Forget, chef de la protection des renseignements personnels, pour répondre aux questions des membres, le cas échéant.

Elle indique que le bilan sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels 2024-2025 révèle des progrès importants, mais aussi des risques liés à la littératie numérique des membres du personnel, à la communication de renseignements à des prestataires de services ainsi qu'à la conservation et la destruction des renseignements personnels. Le nombre d'incidents de confidentialité est similaire à celui de l'année dernière.

Des efforts accrus ont été déployés en matière de formation atteignant environ 20 % des effectifs, soit près de 2 000 personnes provenant principalement du personnel administratif. Une formation spécifique destinée aux gestionnaires et aux personnes répondantes en protection des renseignements personnels est en cours, et une autre est en développement pour les personnes impliquées dans la gestion des études.

Un nouveau cadre juridique encadrant la gestion des renseignements de santé et de services sociaux est entré en vigueur en 2024, en lien avec la Loi 5. Les différentes cliniques de santé et de services sociaux de l'Université sont assujetties à cette loi.

Les questions et commentaires des membres portent sur : 1) le degré de conformité de l'Université Laval par rapport à la Loi 25; 2) l'état d'avancement de la conservation et de la destruction des renseignements personnels; et 3) la responsabilité des administrateurs et administratrices en ce qui concerne l'application de la Loi 25.

#### 14.4 Point de suivi : Gouvernance de l'IA

Nicolas Gagnon, vice-recteur adjoint et dirigeant de l'information (DI), fera le suivi prochainement d'une proposition qu'il partagera avec les membres du comité afin de mieux comprendre l'utilisation de l'IA dans les fonctions administratives, les ressources humaines, l'enseignement et la recherche, ainsi que les mécanismes de gouvernance mis en place pour encadrer ces usages et leurs impacts sur les renseignements personnels.

#### 14.5 Comité d'élection du recteur ou de la rectrice 2027

Le comité d'élection du recteur ou de la rectrice 2027, composé de six personnes, sera formé à une séance ultérieure du Conseil d'administration de l'automne 2026. À cette même séance seront adoptées : 1) la date du début de la mise en marche de la procédure d'élection du recteur ou de la rectrice; 2) les Règles de conduite à l'intention des candidats et candidates à la course au rectorat de l'Université Laval; et 3) la Directive éditoriale de ULaval nouvelles, du site ulaval.ca et des médias sociaux institutionnels en période électorale pour la course au rectorat.

#### 14.6 Mise à jour des déclarations annuelles et matrices de compétences des administrateurs et administratrices

La mise à jour des déclarations annuelles ainsi que des matrices de compétences des administrateurs et administratrices est en cours. À ce jour, sept déclarations et matrices de compétences sont manquantes.

#### 14.7 Rencontre d'accueil des nouveaux membres du Conseil d'administration (CA) et du Conseil universitaire (CU)

Tel que mentionné par le président du Conseil lors de ses communications, la rencontre s'est tenue le mardi 21 octobre à la salle Power Corporation du Canada au pavillon La Laurentienne. Parmi les personnes présentes, il y avait deux membres anciens du CA et 18 membres du CU dont 9 nouveaux.

### 15. Rapport du Comité des ressources humaines du Conseil d'administration

Le président du Comité des ressources humaines mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 30 septembre.

En plus du tableau de suivis, du changement de décanat à la Faculté de médecine dentaire, du suivi de la transition et de l'implantation à la suite du changement d'assureur adopté en juin, du portrait des négociations en cours, des défis et de la complexité que représente le recrutement des professeures et professeurs internationaux, les autres sujets abordés lors de cette rencontre ont été les suivants :

#### 15.1 Communication du vice-recteur aux ressources humaines et aux finances

La communication du vice-recteur a porté principalement sur : 1) la rentrée des admissions; 2) la préparation budgétaire 2026-2027; 3) les progrès concernant l'implantation de la révision des fonctions cadres; ainsi que 4) les statuts sur le classement des universités par Times Higher Education (THE) 2026 et sur les effectifs en technologies de l'information.

#### 15.2 Priorités RH 2025-2026

Les priorités demeurent inchangées, bien que quelques ajustements aient été effectués, notamment en ce qui a trait à la nouvelle orientation du Projet EVO sur le volet RH, au cadre de gestion des RH et au déploiement du nouveau modèle des RH, qui entraînent une réorganisation de certaines activités. Cependant, l'ensemble des priorités progresse de manière satisfaisante.

### 15.3 Présentation de la direction des affaires académiques et professorales et des projets en cours

Jean Lemay, vice-recteur adjoint aux affaires professorales et académiques, a présenté la Direction des affaires académiques et professorales dans le but de mieux comprendre le rôle de cette organisation et de favoriser des connexions avec les pratiques en ressources humaines d'autres universités.

### 15.4 Règlement des personnes relevant du CA

Le travail a été initié par le secteur des ressources humaines, mais sera réalisé avec une collaboration supplémentaire du Bureau du secrétaire général. L'objectif est de soumettre au comité un projet de règlement qui définira le cadre pour ces personnes, afin de garantir qu'elles bénéficient de l'encadrement auquel toute personne employée de l'université est en droit de s'attendre.

## 16. Rapport du Comité des ressources immobilières et informationnelles du Conseil d'administration

La présidente du Comité des ressources immobilières et informationnelles mentionne que la dernière rencontre du comité a eu lieu le 8 octobre.

En plus des points de suivis, les autres sujets abordés lors de cette rencontre ont été les suivants :

### 16.1 Services professionnels en technologies de l'information - Augmentation de la valeur initiale du contrat no 10315 : autorisation (suivi de la séance du Conseil d'administration du 24 septembre 2025) (DA-2025-485)

Bernard Morency, membre externe, se retire de la séance.

Lors de la séance du 24 septembre dernier, le Conseil d'administration a adopté la résolution CA-2025-169, à la suite d'une première recommandation du comité. La présente fiche fait suite à une réévaluation de la situation par le comité, qui propose d'abroger la résolution CA-2025-169 et de la remplacer à la lumière de cette nouvelle recommandation. La présidente explique la situation ayant mené à cette recommandation.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

#### CA-2025-185

Considérant les recommandations du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'abroger la résolution CA-2025-169;

D'autoriser l'augmentation de la valeur initiale du contrat n° 10315 – services professionnels en technologies de l'information – pour un montant additionnel de 3,750 M\$, portant la valeur totale du contrat à 18,750 M\$; et

De mandater la directrice adjointe – approvisionnement du Service des finances ou la directrice du Service des finances pour signer les documents requis et effectuer toute modification mineure nécessaire dans l'intérêt de l'Université.

Bernard Morency, membre externe, réintègre la séance.

### 16.2 Plan décennal des investissements universitaires - Recherche et innovation (PDIU-RI) 2026-2036 : déclaration de projets de l'Université Laval (DA-2025-486)

La présidente mentionne que le Plan décennal des investissements universitaires est divisé en deux parties, soit : 1) la prévision pour les 10 prochaines années sur les projets propres à l'Université; et 2) les projets relatifs à la recherche et innovation de l'Université et ceux des établissements affiliés à l'Université.

Pour une seconde année consécutive, le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) a informé les universités qu'elles ne devaient pas produire un Plan décennal des investissements universitaires en ce qui concerne les projets propres aux universités. En contrepartie, spécifiquement pour les projets relatifs à la

recherche et à l'innovation, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE) demande aux universités de produire et lui transmettre un Plan décennal des investissements universitaires – Recherche et innovation 2026-2036 (PDIU-RI 2026-2036) appuyé par une résolution du Conseil d'administration.

Le PDIU-RI 2026-2036 comprend 24 projets devant se réaliser au sein des actifs de l'Université et 26 projets devant s'effectuer dans les centres de recherche des établissements hospitaliers affiliés.

L'adoption de la déclaration ne constitue pas une autorisation de réalisation. Outre les projets déjà en cours, chaque futur projet fera l'objet des autorisations appropriées selon le cadre de gouvernance de l'Université prenant en compte évidemment la capacité de réalisation tant humaine que financière.

Les membres du comité se sont assurés qu'il y ait une bonne coordination avec les besoins philanthropiques afin que toutes les sources de financement soient bien coordonnées et se concrétisent.

La question d'un membre porte sur la raison expliquant l'investissement identique pendant 10 ans au *Fonds des leaders FCI + cofinancement*.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

#### CA-2025-186

Considérant les recommandations du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'adopter la déclaration de projets de l'Université Laval au Plan décennal des investissements universitaires – Recherche et innovation (PDIU-RI) 2026-2036 auprès du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE); et

D'entériner les orientations exposées aux présentes, notamment à l'égard de l'ordonnance des projets, à leur stratégie et aux demandes de financement.

#### 16.3 Projet de développement d'un laboratoire de recherche et d'innovation sur les turbines hydrauliques : autorisation conditionnelle de passage à la phase d'initiation du projet et approbation du dépôt d'une demande d'aide financière au Programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation Volet 4 (DA-2025-487)

La présidente indique que le Projet de développement d'un laboratoire de recherche et d'innovation sur les turbines hydrauliques a déjà fait l'objet d'une autorisation pour lancer la phase d'avant-projet pour le développement de ce laboratoire en 2024. L'équipe est maintenant prête à passer à la phase d'initiation du projet et au dépôt d'une demande d'aide financière au programme de soutien aux organismes de recherche et d'innovation Volet 4. Les installations pour la recherche dans le domaine datant de 25 ans présentent plusieurs lacunes aujourd'hui qui freinent le déploiement de la nouvelle mission de recherche et d'innovation.

Le scénario de financement privilégié est un financement complet de l'infrastructure par le MEIE et Hydro-Québec. Des scénarios alternatifs sont également développés et en discussion.

En raison de la situation d'excédent d'espace de l'Université à l'égard des normes du MES, il est incertain que le bâtiment soit reconnu aux fins de financement, même si les normes sont actuellement en révision. L'Université Laval pourrait devoir assumer l'entièreté des charges associées à son exploitation et entretien (fonctionnement) et, ultérieurement, aux travaux de maintien d'actifs (investissement).

En conséquence, le développement d'un modèle d'affaires permettant d'assurer la viabilité fonctionnelle et financière du projet sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment fait conséquemment partie intégrante du projet. Le laboratoire devra générer des revenus suffisants (subventions de recherche, contrats avec les manufacturiers, etc.) pour autofinancer ses charges et/ou bénéficier de l'apport financier récurrent d'organisations.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-187**

Considérant la résolution CA-2024-57,

Considérant les recommandations du Comité des ressources immobilières et informationnelles,

D'autoriser, conformément aux modalités du Cadre de gestion des ressources immobilières et conditionnellement à la confirmation d'un financement suffisant pour la réalisation de la phase, le passage du Projet de développement d'un laboratoire de recherche et d'innovation sur les turbines hydrauliques à la phase d'initiation;

D'accepter, en principe, la révision des paramètres du projet tels que spécifiés aux présentes, et de maintenir conditionnelle l'autorisation définitive aux modalités suivantes :

- Confirmation d'un financement représentant la totalité des coûts de projet;
- Développement et dépôt d'un plan de financement assurant la viabilité à long terme de l'infrastructure et de son fonctionnement, incluant les ressources humaines associées;

D'approuver le dépôt de la demande d'aide financière pour le « Projet de développement d'un laboratoire de recherche et d'innovation sur les turbines hydrauliques » au ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), et de désigner la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation comme signataire de la demande d'aide financière;

D'autoriser la vice-rectrice à la recherche, à la création et à l'innovation à signer, pour et au nom de l'Université Laval, une convention d'aide financière avec le gouvernement du Québec pour le Projet de développement d'un laboratoire de recherche et d'innovation sur les turbines hydrauliques, et ce, dans le respect des paramètres autorisés par les présentes et dans le meilleur intérêt de l'Université, ainsi que tout autre document afférent ou visant à y apporter des modifications non substantielles; et

De désigner Sébastien Houde, professeur agrégé au Département de génie mécanique, comme répondant officiel de ce projet auprès du MEIE.

#### 16.4 Bilan 2024-2025 du programme d'investissement en ressources informationnelles (PIARI)

La présidente rappelle qu'annuellement, le Conseil d'administration doit adopter le PIARI et rendre compte de sa réalisation aux instances gouvernementales. Malgré tout, comme il s'agit d'un rapport important pour le Conseil, le comité a fait un retour pour faire le point sur la réalisation faite en cours d'année.

L'année 2024-2025 a été marquée par 38 initiatives numériques stratégiques totalisant un investissement réel de 31,1 M\$ par rapport à un budget initial de 32,35 M\$. Des ajustements ont été faits au plan en cours d'année afin de répondre rapidement à des besoins stratégiques émergents, tels que d'assurer le renforcement de la cybersécurité institutionnelle.

Outre ce rapport requis dans le cadre de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles, les membres du comité souhaitent avoir une vision pluriannuelle de ces investissements par projet majeur permettant également de discuter de : 1) la capacité de réalisation globale interne et externe via le recours à des ressources externes; 2) la progression de la réalisation par rapport au plan; 3) la provenance des sources de financement; et 4) une section sur l'intégration et l'utilisation de l'IA.

## 16.5 Mise à jour du Plan directeur immobilier

Alors que des investissements importants sont planifiés au cours de la prochaine décennie pour le maintien des actifs et les nouvelles constructions, le Plan directeur immobilier définit les orientations qui assurent un alignement stratégique tout en favorisant la cohérence des actions. Il est un document d'orientation et les projets sont individuellement assujettis au Cadre de gestion des ressources immobilières et à la gouvernance applicable.

La présente mise à jour du Plan reflète les éléments suivants :

- La projection actualisée des actions prévues pour les prochaines années en matière immobilière conformément aux orientations et décisions institutionnelles déjà prises.
- Les ajustements apportés ne comportent pas d'écart par rapport aux décisions.
- Les changements sont apportés principalement au plan du calendrier de réalisation de certains projets afin de tenir compte des capacités budgétaires notamment à l'égard du déficit de maintien d'actifs.

Les membres du comité ont souligné les défis liés aux budgets limités et la nécessité de prioriser les projets en fonction des ressources disponibles et de la capacité de réalisation. Dans ce contexte, les membres ont également exprimé leurs préoccupations concernant l'état d'équipement critique et la nécessité d'exercer une vigie efficace pour réaliser les actions appropriées pour prévenir ou résoudre avec célérité les problèmes de maintenance.

## 16.6 Suivi des projets majeurs

Les membres du comité ont discuté des progrès et des défis de divers projets en cours. La présidente souligne le travail impressionnant accompli par l'équipe malgré le contexte difficile sur le plan de la capacité de réalisation. Il y a une réduction significative des indicateurs rouges sur le tableau de bord, reflétant l'amélioration des pratiques et des contrôles de gestion de projet. Comme pour les ressources informationnelles, les membres du comité souhaitent avoir une vision pluriannuelle des projets majeurs. Ils ont discuté également de la couverture médiatique du projet de logements étudiants.

## 17. Rapport du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques du Conseil d'administration

Le président du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques mentionne que la dernière rencontre extraordinaire du comité a eu lieu le 7 octobre afin de prendre connaissance de divers rapports en lien avec les états financiers 2024-2025 et de discuter de la désignation de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2025-2026.

Parmi les rapports dont les membres du comité ont pris connaissance, deux étaient requis par le MES et ont été adoptés aux points 5 et 6 de l'ordre du jour de consentement. Il n'y avait aucun enjeu particulier en lien avec ces rapports.

En ce qui concerne le rapport de RCGT sur les travaux particuliers en lien avec les calculs relatifs au redressement des soldes de fonds dotés, ce dernier a répondu aux questions des membres du comité et a confirmé que les calculs avaient été faits conformément à l'interprétation juridique de la résolution du Conseil d'administration de 1991, laquelle a été entérinée par le Comité des priorités de l'Université Laval.

### 17.1 Désignation de l'auditeur indépendant pour l'exercice financier 2025-2026 (DA-2025-488)

Le président du comité souligne que les honoraires de RCGT pour ces travaux sont supérieurs à ceux prévus à l'appel d'offres. L'appel d'offres couvrait une période de 5 ans, l'année 2025-2026 étant la 4<sup>e</sup> année du contrat. L'augmentation a été revue par le Service des finances et discutée avec RCGT. Elle est justifiée par les travaux additionnels requis à la suite de l'intégration des activités de la Fondation à celles de l'Université Laval. Tel que mentionné dans la fiche, les honoraires additionnels feront l'objet d'une divulgation sur le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-188**

Considérant la recommandation du Comité d'audit et de gestion intégrée des risques,

De désigner la firme Raymond Chabot Grant Thornton à titre d'auditeur indépendant pour l'audit des états financiers et des autres documents à soumettre au ministère de l'Enseignement supérieur pour l'exercice financier 2025-2026.

---

## **HUIS CLOS COURANT**

---

### **Nomination**

#### **18. Bureau de l'ombudsman : ombudsman par intérim (DA-2025-489)**

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu,

**CA-2025-189**

De nommer Paul Fortier à titre d'ombudsman par intérim du 22 octobre 2025 au 30 juin 2026.

---

## **RENCONTRE DES MEMBRES SANS LA DIRECTION**

---

#### **19. Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé et résolu,

**CA-2025-190**

De lever la séance.

La séance est levée à 19 h.

Le président,

La secrétaire,

Jean Houde

Anne-Marie Laflamme